

POUR UN DÉVELOPPEMENT « ENDURABLE » DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC .

MÉMOIRE D'UN CITOYEN PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DU BAPE SUR LA PRODUCTION PORCINE, AVRIL 2003 .

« *L'état de la Terre est tel que nous avons le devoir de nous préoccuper des conséquences de nos actions* » . Albert Jacquard

Préambule et présentation .

Mon nom est Laurent Juneau, citoyen du Centre-du-Québec depuis maintenant 32 ans . Né à la fin des années quarante, j'ai connu l'époque où l'on pouvait encore acheter de la vraie « crème d'habitant » et autres produits directement à la ferme . Les fermes familiales étaient nombreuses, l'eau des rivières était transparente, les forêts omniprésentes, l'air respirable . Tout cela a bien changé depuis et pas nécessairement pour le mieux : force est d'admettre que la situation s'est radicalement dégradée et que nous sommes en train de détruire notre environnement ainsi que celui de la planète entière . Les fermes familiales disparaissent l'une après l'autre ; le prix des terres, même celles qui sont en friches , ne cesse de grimper, cette situation étant occasionnée entre autre par le développement rapide de la production porcine qui manque de superficies pour épandre son lizier . Nos préoccupations et notre grande inquiétude portent principalement sur l'eau, la déforestation et la santé humaine (celle des citoyens, des agriculteurs sans oublier celle des animaux qui sont élevés) .

Dans les années soixante-dix, j'ai fait partie de ce que l'on appelait à l'époque « le retour à la terre » . Ayant choisi de m'établir en région forestière, je me suis intéressé particulièrement à la foresterie , la sylviculture et la protection de la faune : c'était l'époque de la création des groupements forestiers . Cela m'a emmené à siéger sur le CA du syndicat des producteurs de l'Estrie à une certaine époque. Avec les gens du Bas St-Laurent, qui vivaient des fermetures de villages à l'époque, nous avons monté plein de projets de développement intégré des ressources dont le but était de garder vivant et de développer les villages . Vingt-cinq ans plus tard, malgré le développement remarquable de certaines régions, il semble que nous sommes à nouveau en situation fragile . C'est ce qui m'a poussé, entre autre, à rejoindre *l'Union paysanne* en décembre 2001, seul véritable regroupement *citoyens-agriculteurs* qui ose remettre les choses en question, tout en proposant des solutions environnementales et à l'échelle humaine . La vitalité de campagnes humaines, la préservation de nos ressources de « bien commun », c'est-à-dire **l'eau, les forêts, la faune, l'air que nous respirons**, bref la protection de notre environnement, voilà ce qui me pousse, entre autre, à présenter aujourd'hui ce mémoire .

Je remercie la commission de prendre le temps d'entendre les citoyens . J'espère que vous saurez aussi les écouter . Je souhaite sincèrement que toute cette démarche démocratique n'aura pas été vaine ou simplement dans le but de calmer la population . Je ne vous ferai pas un exposé scientifique avec de beaux tableaux sophistiqués en couleur . Ce qui me guide et qui devrait guider, soit dit en passant, nos politiciens : c'est **la politique du gros bon sens** . Vous comprendrez aussi qu'il est très compliqué et difficile pour un citoyen de participer à ce genre d'exercice, qu'est la présentation d'un mémoire à cette commission . Le citoyen n'a pas un bataillon de fonctionnaires, de spécialistes de toutes sortes qui travaillent (avec rémunération) à l'aider à monter son document . Et par les temps qui courent, nous sommes sollicités de toutes part à nous impliquer dans différents domaines ; cela est bien pour la démocratie, mais c'est

pratiquement un travail à temps plein et bénévole de surcroît ! J'espère aussi de tout cœur que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, prenne sérieusement les recommandations de cette commission et que celles-ci ne se retrouvent pas sur une tablette .

Je tiens aussi à préciser que les réflexions et critiques de ce mémoire n'ont aucunement comme but de blâmer les producteurs eux-mêmes ; la très grande majorité de ceux-ci sont plutôt victimes d'un système, d'un modèle agricole qui leur a été imposé .

Constats et problématique .

Il est assez compliqué de se retrouver dans la masse énorme de documentation qui est ressortie durant les audiences de cette commission , cela rendant un peu plus difficile finalement la rédaction d'un mémoire éclairé .

Pour avoir essayé de suivre les débats de la commission avec le plus d'ardeur possible, je dois avouer que, malgré la bonne volonté de la commission, je trouve qu'il y a eu beaucoup de verbiage, de réponses vagues, voire d'absences de réponses réelles . Il me semble y avoir parfois une évaluation imprécise, voir inconnue, sur la situation actuelle de la production porcine au Québec, ainsi que sur ses impacts réels, mesurables sur l'environnement et la santé publique . Celles-ci ne semblent pas garantir la protection de l'environnement . Il semble y avoir aussi un manque de communication et de concertation entre les divers ministères impliqués . Parfois les données sont manquantes ou désuètes . Par exemple : la réponse que j'ai reçu à l'audience de la commission en Estrie à propos du déboisement excessif en milieu agricole dans le Centre-du-Québec : l'on m'a dit que l'évaluation de cette situation se faisait à partir de photos aériennes datant ... de 1988, 1992 et 1995 ... Alors que l'on sait très bien que la situation change très rapidement surtout depuis les dernières années, voir les derniers mois . Il suffit de se promener dans les rangs de nos campagnes pour observer une course effrénée à un déboisement sauvage dont le but est de « faire de la terre » pour épandre ou cultiver des monocultures de maïs, plante reconnue pour sa très grande capacité d'absorption de lizier ...

Les problèmes engendrés par la production porcine, dépassent largement une problématique locale, régionale et même nationale . D'ailleurs, pour avoir visité la campagne Bretonne au printemps 2002, je ne comprends absolument pas pourquoi nos savants ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la santé publique ne s'inspirent pas de la situation désastreuse que vit la Bretagne, suite aux élevages intensifs de porcs depuis les 25 dernières années, à savoir la destruction de la nappe phréatique par le lizier de porc ! Et le Québec est en train de suivre exactement le même modèle de développement !

Comprenez-moi bien ce n'est pas vraiment l'élevage du porc comme tel qui est remis en question , mais bien plutôt **le modèle d'élevage** qui est prôné . Nous vivons dans un système de globalisation économique dont les valeurs sont le productivisme , le libre-échange et l'industrialisation à tout prix. Rappelons brièvement que la globalisation de l'économie, qui est un phénomène mondial dont les USA sont bien sûr les plus ardents promoteurs (et bénéficiaires), cherche à drainer toutes les ressources de la planète ; cela entraîne malheureusement des effets pervers comme le creusement des inégalités entre les pays et au sein même des sociétés et la DÉGRADATION DE

L'ENVIRONNEMENT auquel nous participons activement par nos pratiques industrielles et agricoles . Depuis plus de trente ans que je travaille en milieu industriel ; j'ai pu observer de près les changements néfastes qui se sont opérés . Le libre-échange, la compétition, la production ont poussé les usines à fonctionner à des vitesses accélérées, 7 jours sur 7, 24 hrs sur 24 . Les travailleurs, les travailleuses et la famille en

paient le prix aujourd'hui : détérioration de leur santé, absentéisme au travail élevé, burn-out et maladies industrielles, éclatement de la cellule familiale . Nous sommes dirigés par des économistes : tout est calculé en fonction du rendement, de la production ; l'agriculture n'y échappe pas . Dans ce contexte, la préoccupation de l'environnement, de la santé des êtres humains et des animaux n'est pas vraiment à l'ordre du jour . Nos actions de développement économique, dans la production porcine comme dans toutes les productions, attaquent l'intégrité du « bien commun » que représentent l'eau, l'air, la forêt. Nous voyons notre « petit » problème local, mais nous oublions que les conséquences de nos gestes dépassent les frontières .

La Terre, c'est un tout; la masse d'eau de la planète, par exemple, c'est toujours la même masse qui se transforme et qui devient de plus en plus polluée . Celle-ci se déplace de plus en plus bizarrement : c'est trop chaud aux pôles tandis qu'il y a de plus en plus d'inondations ou de sécheresses en se déplaçant vers le centre. Chaque geste qui affecte cet équilibre fragile peut avoir des répercussions négatives et insoupçonnées . Regardons ici même , alors que nous sommes un pays riche en eau potable, comment nos réserves d'eau baissent et deviennent de plus en plus polluées . Le journaliste Louis-Gilles Francoeur nous citait récemment une étude de l'ONU sur l'eau qui nous avertit de l'imminence d'une crise mondiale de l'eau : d'ici 20 ans, il y aura perte de 30% des réserves d'eau actuelles . Sept millions de décès par an sont dû à de la mauvaise eau . Ici même, nous ne sommes pas à l'abris de problèmes de santé reliés à l'eau : il y a eu Walkerton, certains villages d'ici ont régulièrement des problèmes d'eau potable, il y a des puits contaminés ici et là ... Tout est inter-relié et interdépendant : l'eau, la forêt, les terres à culture, la faune . Avec le modèle actuel et comme nous espérons demeurer un des principaux joueurs de l'industrie porcine mondiale, cette production a de lourds impacts sur cet équilibre fragile ; c'est une question de concentration : dû aux « besoins » d'exportation, il se développe des élevages intensifs et de plus en plus gros . Cela provoque des réactions en chaîne qui deviennent néfastes pour l'environnement : monocultures intensives de maïs (souvent transgénique, ce qui emmène encore des problèmes ...) , surproduction de luzerne qui a provoqué entre autre les municipalités en « surplus », ce qui entraîne à son tour une déforestation excessive dont le seul but est de se faire de la « terre d'épandage », ce qui entraîne à son tour une hausse incontrôlable du prix des terres . Cela est rendu dramatique à ce point que même les producteurs laitiers ne peuvent plus acheter certaines terres pour cultiver !

Nous sommes en train de transformer des terres agricoles en un vaste puisard et champ d'épuration pour le fumier **liquide** . Cela est une aberration et c'est pour cette raison que le moratoire sur la production porcine doit se prolonger tant et aussi longtemps que cette situation ne sera pas corrigée d'une façon sérieuse et à long terme .

Ce qui nous emmène à parler d'un point fort de toute cette problématique : **le fumier liquide** .

Je pense que le passage de la gestion du fumier solide au fumier liquide fut une très grande erreur, erreur qui nous a entraînés dans la situation « merdique » dans laquelle nous nous trouvons actuellement . Même si ce fut une bonne affaire pour l'industrie du ciment et que l'on suggère aux producteurs que cette méthode est moins dispendieuse, il faut admettre honnêtement aujourd'hui que nous nous trouvons dans une impasse . Voilà un bel exemple de manque de concertation et de vision des ministères de l'agriculture et de l'environnement qui ont exigé la construction de fosses à luzerne ; pour ce est de ce que l'on allait faire avec tout ce liquide après, ce n'est le problème ni de l'un ni de l'autre et on verrait bien par la suite ... Encore aujourd'hui, les demandes de permis pour passer du fumier solide au liquide dans des productions laitières, veaux de lait, bovins , veaux de grains, chèvres laitières, continuent d'affluer . Dans le Centre-du-Québec, par exemple, (merci au ministre Boisclair en passant pour nous avoir donné

accès au site internet du ministère sur les demandes de permis) on peut relever au moins 23 demandes de transfert de fumier solide au liquide sur 65 ; et cela ne concerne aucunement la production porcine !

Alors que les autorités ont encouragé et continuent de le faire, la production de fumier liquide et l'entreposage de celui-ci dans des fosses, on nous dit maintenant qu'ils vont favoriser la recherche pour trouver des solutions pour le traitement de ce lisier . N'aurait-il pas fallu prévoir le coup et accomplir ces démarches bien avant l'implantation du système de fumier liquide ?

Comme je l'ai déjà mentionné à Radio-Canada, il n'y a qu'une **seule et véritable solution au fumier liquide : c'est d'arrêter d'en produire !** Ce n'est que le gros bon sens et on a pas besoin d'être ingénieur pour comprendre ça . Car n'oublions pas que c'est tout le monde qui paie la note de toutes ces politiques : les agriculteurs oui, mais aussi tous les citoyens par leurs impôts . Combien de millions pensez-vous que cela représente des usines de traitement de lisier ? Quels sont les producteurs qui vont pouvoir se permettre cela ? Et ceux qui ne pourront pas, ils vont devoir transporter leur liquide par camions citernes ? Cela n'occasionnera-t-il pas des coûts importants, en plus d'une pollution supplémentaire, de consommation de pétrole, de détérioration du réseau routier, sans parler du risque de pollution environnemental ? Ne sommes-nous pas en faveur du protocole de Kyoto soit dit en passant ? Soutiendra-t-on encore que cette méthode est moins dispendieuse que la gestion des fumiers solides ? Et là on ne parle pas des problèmes et des coûts au niveau de la santé publique qu'occasionne le lisier . Il va falloir que les ministères et l'UPA « aiguisent leurs crayons » pour nous démontrer sérieusement que la gestion sur fumier liquide est plus avantageuse et plus économique . Je le répète : **LE GROS BON SENS** pourrait peut-être guider les autorités .

Je vous réfère à l'analyse présentée par l'Union paysanne, dont je suis membre, dans son mémoire, soit la partie 3 : **le problème du fumier liquide** .

3. Le problème du lisier

Nous croyons plus que jamais que l'essentiel du problème environnemental et social posé par le modèle actuel d'élevage porcin réside dans la gestion liquide des fumiers, soit le lisier.

Beaucoup d'intervenants des Ministères, y compris ceux de l'Environnement, ont laissé croire que gestion liquide et solide relèvent du choix du producteur et sont toutes deux acceptables et valables au point de vue agronomique et environnemental si gérées selon les normes . Ces affirmations sont fausses et relèvent ou de l'ignorance ou d'une volonté consciente de désinformation.

La gestion liquide des fumiers (lisier)

En bref, voici les principales contre-indications à la gestion liquide des fumiers, pour les élevages porcins comme pour tous les autres élevages :

Parce le fumier liquide entreposé dans les fosses est en état d'anaérobie, l'azote et le phosphore qui s'y trouvent y demeurent sous forme minérale et soluble, directement assimilable par les racines de la plante, au lieu de s'intégrer à la matière organique et

de nourrir la terre où se nourrira la plante, comme dans le fumier solide composté . De plus, l'azote y dégage de fortes odeurs d'ammoniac.

Première conséquence : l'azote et le phosphore, deux contaminants majeurs pour l'eau (nitrates cancérigènes et eutrophisation), sont facilement et rapidement lessivables dans l'eau dépendamment des pluies, des pentes, des périodes de croissance, de la composition des sols, de la structure des bassins versants, etc. Les coûts de décontamination de l'eau potable et des cours d'eau sont hors de mesure.

Deuxième conséquence : le lisier dégage de fortes odeurs qui constituent un danger pour le système respiratoire, menacent la santé des travailleurs et des animaux à l'intérieur des bâtiments et perturbent gravement la zone de confort des résidents jusqu'à des kilomètres à la ronde, en plus de faire fuir les autres usages nécessaires au milieu rural. Ces coûts sociaux sont méconnus mais non moins importants.

Troisième conséquence : il est un mauvais fertilisant pour les sols, de la même façon que les engrais chimiques. Il nourrit la plante mais ne nourrit pas le sol où la plante devrait normalement tirer la nourriture qui lui convient, il ne régénère pas le sol, n'a pas d'effet durable et ne contient à peu près pas de matière organique. Il détruit même en grande partie les vers de terre nécessaires à la fertilisation. Les coûts de cette dégradation des sols ne sont évidemment pas comptabilisés.

Quatrième conséquence : les coûts directs de ce système sont considérables car la présence d'eau, gonflée encore par les précipitations de pluie, multiplie le volume des déjections qui nécessitent des structures d'entreposage coûteuses et risquées et l'épandage exige lui aussi des équipements lourds, sophistiqués et coûteux qui brisent les routes et compactent les sols. Les économies de main-d'œuvre seraient rapidement annulées par ces coûts d'opération importants n'étaient les aides directes et indirectes accordées à ce système.

Cinquième conséquence : le besoin de terres pour les épandages a provoqué une surenchère du prix des terres, une déforestation et une multiplication ruineuse des monocultures de maïs dont les conséquences sur l'avenir de notre agriculture et de nos villages sont encore impossibles à mesurer.

La gestion solide des fumiers.

Les fumiers solides, surtout s'ils sont mélangés à une litière sèche (paille, sciure, copeaux, tourbe) et compostés ont toutes les vertus contraires. Ils ne dégagent pas d'odeur d'ammoniac, l'azote et le phosphore y est intégré à la matière organique, ils

nourrissent et régénèrent les sols, ils sont peu lessivables, leur volume diminue de 80% au cours du compostage, 50% à 80% de l'azote qu'ils contiennent est transformée en azote atmosphérique non polluante tandis que le phosphore et la potasse sont intacts, on peut les épandre avec les épandeurs et tracteurs conventionnels, ils permettent de recycler la paille ou les déchets de bois, la litière augmente le bien-être des animaux et la qualité de la viande, diminue le taux de maladie et de mortalité, dispense de l'obligation de mutiler les bêtes pour éviter la cannibalisme. Le coût de bâtiments et de sites d'entreposage appropriés à cette régie est moins coûteux et, dans plusieurs modèles, le coût de la main-d'œuvre n'est guère différent.

Tous ces avantages sont décrits et documentés dans de nombreuses études ici au Québec, entreposées sur les tablettes du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement : mentionnons les études de BPR commandées par le Ministère de l'Environnement et la Fédération des producteurs de porcs, le vidéo et la fiche technique produit par le MAPAQ du Bas-St-Laurent sur l'élevage sur litière de St-Irène, les études de Lise Sarrazin, le nombreux rapports sur la porcherie de Bruno Boucher (2000 porcs) à St-Gabriel-de-Rimouski. De nombreuses expériences de compostage du lisier ou du fumier de porc ont été menées un peu partout au Québec également.

En Europe, les études et les expériences sont nombreuses, photos et plans à l'appui, en Angleterre, en Allemagne, en France, etc. Nous produisons en annexe le résultat d'une étude de l'INRA en France et celle d'un groupe breton.

Mauvaise foi des responsables.

Malgré la faisabilité et les avantages évident de la gestion solide des fumiers pour tous les élevages, les audiences de la Commission ont permis de constater une fois de plus qu'il n'y a, chez les dirigeants des différents Ministères concernés, y compris ceux du Ministère de l'Environnement, aucune volonté de le faire. Au contraire, toutes les facilités techniques, financières et réglementaires vont à la gestion liquide et ceux qui veulent opter pour la gestion solide sont pénalisés parce qu'on leur impose souvent les mêmes infrastructures que pour l'entreposage des lisiers. Les promoteurs du lisier vont jusqu'à déformer gravement les faits pour justifier leur modèle, comme le démontre de façon éclatante la réfutation que fait Michèle Choquette dans son mémoire à cette Commission concernant les propos de Claude Lafleur à propos de l'expérience danoise, qui est tout sauf un modèle à suivre.

Aux yeux des citoyens et de l'Union paysanne, il y a là un véritable scandale qui ne peut s'expliquer que par une complaisance coupable du Gouvernement envers les demandes de l'industrie. La vérité est sans doute trop simple : on aura beau faire tous les règlements qu'on voudra, tant que le Gouvernement refusera d'éliminer les sources de pollution, on n'arrivera à rien. Or le lisier est la source principale de la pollution produite par l'industrie porcine.

Le traitement du lisier

Dans cette optique, il est clair que nous nous opposons aux recherches et aux fonds publics astronomiques qu'on s'apprête à nous imposer pour mettre au point des systèmes de traitement complet des lisiers à la sortie des bâtiments plutôt que de revenir à la gestion solide des fumiers.

Cette option ne vise évidemment qu'à permettre une plus grande croissance et une plus grande concentration des élevages, ainsi libérés de toute contrainte agricole (approvisionnement et fumiers) et environnementale (air, eau et sols).

Outre que plusieurs problèmes relatifs à cette technologie sont loin d'être réglés (efficacité, écoulement des sous-produits, etc.), tous concèdent que de tels traitements augmenteront les coûts de production de \$10 à \$20 du porc et que ces coûts devront, d'une façon ou d'une autre, être supportés par l'État et donc les citoyens. Ces frais sont inacceptables quand il existe des méthodes alternatives.

Mais surtout, il importe de souligner que tous les autres effets pervers de la concentration de l'industrie demeureront et s'en trouveraient même accrus, notamment les dangers sanitaires d'énormes élevages concentrationnaires où les conditions de vie des animaux entraîneraient des soins médicaux accrus et une qualité de viande inférieure, l'impact dévastateur sur les milieux où seraient implantés de tels ensembles industriels caractérisés par les transports lourds, les déchets dangereux et des conditions de travail et de salaires peu enviables. Une industrie de bas étage pour les sous-région, comme en font preuve les projets délirants de Murdochville.

En conséquence, notre troisième proposition est la suivante :

PROPOSITION 3

***Tous les nouveaux élevages devront être gérés
sur***

***litière sèche compostée et un programme de
reconversion sur litière devra être offert aux
élevages existants sur lisier.***

Déforestation et bandes riveraines .

Nous avons déjà abordé la problématique de la déforestation dans les municipalités en surplus de lisier plus précisément . Aux audiences de votre commission à Sherbrooke, lorsque j'ai demandé des éclaircissements à ce sujet, notamment à savoir si les ministères de l'agriculture et de l'environnement avaient l'intention de faire quelque chose pour arrêter cette hémorragie, comme par exemple un moratoire sur les coupes forestières en milieu agricole, l'on m'a répondu que, comme pour les bandes riveraines, cela relevait de la politique municipale via les MRC . Hors, nous savons très bien que plusieurs MRC comportent une majorité de maires qui sont eux-mêmes producteurs agricoles, ce qui risque, à mon humble avis, de représenter certains conflits d'intérêts . Dans ma propre MRC , celle d'Arthabaska, le préfet lui-même, qui se présente aujourd'hui aspirant député libéral, m'a répondu que selon lui et la MRC, il n'y avait rien d'inquiétant au niveau du déboisement sur le territoire et qu'il n'y avait pas lieu de créer un comité d'étude là-dessus ; ayant demandé alors de faire partie du Comité Consultatif Agricole pour pouvoir examiner la situation, on m'a tout simplement ignoré, prétextant qu'il n'y avait pas place légalement sur ce comité pour un citoyen ! J'imagine que vous êtes au courant que ce fameux Comité Consultatif Agricole est composé exclusivement d'agriculteurs et de maires ... qui sont souvent eux-mêmes agriculteurs ... Alors , si ce sont ces personnes qui font les politiques sur le déboisement en milieu agricole, vous admettrez qu'il est plutôt difficile de leur faire confiance les yeux fermés . C'est pourquoi je suggère que ces politiques relèvent conjointement des ministères de l'environnement, de l'agriculture, des MRC et qu'il y ait aussi une place pour les citoyens .

Il faut se rappeler qu'en déboisant, on joue sur plusieurs tableaux : on enlève la capacité et la faculté de filtration des forêts, leur rôle de « barrière filtrante » de la pollution de l'air, leur rôle au niveau hydrique en retenant et filtrant les eaux, évitant ainsi la sécheresse et une baisse dangereuse des nappes phréatiques . Il y a aussi une influence sur les quotas de bois coupé des forestiers qu'il ne faut pas négliger dans certaines régions . Voilà des arguments pour une gestion du territoire par **bassins versants** ; encore faudra-t-il que cette gestion ne soit pas **exclusivement** dans les mains du milieu agricole .

Devant cette même commission, vers le 17 janvier dernier, deux spécialistes du ministère de l'Environnement du Québec, ont démontré « ***que la protection des bandes riveraines, le filtre de base utilisé contre la pollution diffuse, était un échec en milieu agricole parce que les normes sont de 7 à 10 fois inférieures aux besoins de survie des espèces vivantes et aux exigences de rétention dans les champs des engrais, pesticides et sédiments*** » . En plus des normes qui ne sont pas appropriées, les spécialistes observaient que celles-ci n'étaient observées qu'à seulement 1% « en raison du refus du milieu municipal de les appliquer » ... Les municipalités ne sont même pas organisées pour surveiller et appliquer aucune de ces normes . Il y a là matière à réflexion profonde et de quoi s'inquiéter .

Un autre spécialiste, Réjean Dumas, biologiste à la Société des Parcs du Québec est venu vous expliquer les besoins de rétablir les choses et pas seulement d'arrêter la situation actuelle : par exemple, qu'il y a danger pour la faune si on baisse en bas de 50% de forêts ; que la fragmentation forestière isole les populations animales ; qu'il y

avait des impacts des grandes cultures sur les habitats et la faune ; que les boisés, les milieux humides et des bandes riveraines de 20 à 40 mètres étaient nécessaires pour jouer un rôle positif sur un habitat faunique ; qu'il fallait tenir compte de tout cela dans un développement durable de la production porcine . Lui aussi favorisait une gestion par bassin versant .

Il faut aussi souligner grièvement la façon dont les **animaux** sont traités et nourris . Tout est calculé en fonction du modèle industriel : les bâtiments sont conçus pour capter le lizier, le ciment étant de mise ; les porcs sont tellement entassés , qu'ils ont à peine de l'espace pour bouger . Cela les rend agressifs et nerveux, à ce point que l'on doit leur couper la queue et parfois leur briser les dents pour les empêcher de se mordre entre eux . L'usage d'antibiotiques, parfois abusif, les intrants alimentaires seraient à réévaluer . Il y a des alternatives qui fonctionnent, soit au niveau des bâtiments, élevages sur paillis avec moins de densité animale, nourriture plus saine, production biologique, ...

Recommandations et pistes de solution .

Sans entrer dans les détails, je pense que tout ce qui a été rapporté à cette commission représente une masse de documentation suffisante pour établir des pistes de solution mais surtout qu'il est justifié de prolonger ce moratoire jusqu'à ce qu'il y ait de véritables solutions aux impacts négatifs actuels de la production porcine . Comprenons-nous bien : ce n'est pas une simple question d'odeurs ; ce n'est pas en mettant du « sent-bon » dans les porcheries, ou simplement en enfouissant le lizier au lieu de le propulser dans les airs, ou encore en mettant de jolies petites pancartes pour indiquer les sources d'eau dans les champs que l'on va régler le problème !

Il faudrait créer un comité de travail composé de plusieurs instances, dont les citoyens, qui aura le courage et l'honnêteté de proposer un **nouveau modèle de développement de la production porcine** , modèle qui devra tenir compte non pas du seul **développement économique et productiviste** cette fois-ci mais de tous les aspects qui auront été abordés lors de cette commission . Il en va de notre santé à tous, travailleurs, citoyens, animaux ; il en va de la santé de notre environnement, de nos **biens communs** que représente l'eau, la forêt, l'air, la faune ; il en va pour la santé de notre terre, celle qui est sensé nourrir ses habitants ; il en va de l'équilibre de notre planète aussi, que nous mettons sérieusement en péril . Le polytechnicien et éminent généticien Albert Jacquard nous dit : **« En fait, tous les biens non renouvelables, ceux que la Terre nous offre mais ne nous donnera pas deux fois, doivent être considérés comme BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ , et donc inviolables . »**

J'espère que vous ne céderez pas non plus au chantage ignoble et dégradant d'OLYMEL qui a osé faire des menaces économiques ,style aller s'établir ailleurs devant cette commission ; je suis peu fier et j'accepte mal que ce soit une compagnie québécoise, reliée au mouvement coopératif de surcroît, qui vient nous faire de telles menaces publiquement : c'est une honte et j'en appelle au boycott des produits Olymel tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas retiré leurs menaces .

Comme pistes de solutions, sans élaborer car d'autres l'auront fait pour la majorité :

- Normes d'écoconditionnalité : par exemple, des subventions reliées aux actions environnementales prises, comme des bandes riveraines plus larges, gestion de fumier solide, rotations de cultures, cultures sans OGM, sortir les animaux à l'extérieur, cahiers de charges axés sur des pratiques visant la protection de l'environnement et l'agriculture biologique, ...

- Revoir la densité animale à l'hectare ; regarder objectivement ce qui se fait dans d'autres pays .

-Revoir notre modèle agricole actuel trop axé sur l'industrialisation et le productivisme à tout prix qui dégradent l'environnement et la santé des individus et des animaux .

- Revoir l'alimentation, réduire voir éliminer les antibiotiques, favoriser la production biologique .
- Établir une véritable politique de foresterie agricole .
- Favoriser une gestion par bassin versant .
- Revenir à une gestion sur fumier solide .
- Prolongation du moratoire .

Je terminerai ce mémoire sur **Le développement « ENDURABLE » de la production porcine** sur ce reportage journalistique sur un professeur de Géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Magella Gauthier, qui a également participé à une séance de votre commission en tant que spécialiste et qui expliquait les grandes notions du principe **d'occupation du territoire** . Ses idées reflètent bien ma pensée :

*« ce dernier s'est également attardé sur l'un des enjeux majeurs de l'industrie agricole qui oppose l'agriculture de type familial à la nouvelle agriculture industrielle qui se développe au Québec . L'époque d'une ferme une famille est maintenant de la vieille histoire puisqu'il n'est pas rare que des entreprises ou même des coopératives (**c'est le cas de Nutrior avec sa filière porcine**), se lancent directement dans la production. Selon l'enseignant, une agriculture basée sur la notion de **développement durable** doit nécessairement se rapprocher de l'agriculture de type familial alors que l'agriculture de type industriel va à l'encontre des principes du développement durable qui doivent rencontrer des critères de rentabilité économique, de protection de la ressource, d'acceptabilité sociale et de viabilité économique.*

*Selon l'enseignant, il serait peut-être temps de mettre un terme à la promotion du **productivisme agricole** comme c'est le cas en ce moment . »*

Laurent Juneau,
Mars 2003

Documentation .

- « La globalisation du monde », Jacques B. Gélinas, écosociété, 1994
 - Mémoire de l'Union paysanne sur la production porcine , mars 2003
- Journal «La terre de chez nous », 2002-2003-03-17
- Journal « La presse », 2002-2003-03-17
- Journal « Le devoir », 2002-2003, entre autre les articles de Louis-Gilles Francoeur
- Émission « D'un soleil à l'autre » de Radio-Canada ainsi que « La tribune » radiophonique
- « Bacon, le film » d'Hugo Latulippe
- « Le portrait de l'environnement du Centre-du Québec », C.R.E.C.Q. , 2001
- « Les sillons de la colère », André Pochon, éleveur dans les Côtes d'Armor en Bretagne
- « Les champs du possible », André Pochon
- « Le monde n'est pas une marchandise », José Bové, La Découverte, 2000
- « Paysan du monde », José Bové, fayard, 2002
- «Plaidoyer pour une agriculture paysanne », Roméo Bouchard, écosociété,2002
- « De l'Angoisse à l'espoir, leçons d'écologie humaine », Albert Jacquard, Calmann-Lévy, 2002

- Participation à l'audience du BAPE à Sherbrooke, 20-01-2003-03-17
- Voyage en Bretagne , mars 2002 .